05.02.2021 – 07:56 Uhr

Une seule app pour se parquer en Suisse

Vernier (ots) -

Le TCS lance " Park & Pay ", un service intégrant plusieurs applications existantes pour trouver une place de parc et la payer avec un smartphone. Cette nouvelle fonctionnalité est disponible dans l'application " TCS ". Elle répertorie les places de parc payantes libres en surface dans environ 700 localités en Suisse, dont Genève, Sion, Saint-Gall, Lucerne, Thoune, Aarau et Bellinzona. " Park & Pay " intègre les autres prestations déjà proposées dans l'application et complète les services de mobilité du TCS en Suisse.

Plus grand club de la mobilité de Suisse, le TCS cherche constamment de nouvelles solutions pour répondre aux demandes de ses membres et améliorer la mobilité de tous les usagers de la route. Ainsi, trouver et payer une place de parc n'aura jamais été autant facile grâce à " Park & Pay ", un service intégré dans l'application phare du TCS. Disponible pour les membres du TCS depuis août, elle est maintenant accessible gratuitement à tout un chacun en Suisse. Il suffit de s'enregistrer et les places de parc peuvent ensuite être payées avec un smartphone.

Le plus grand réseau suisse de places de parc

En intégrant les applications existantes, " Park & Pay " facilite grandement l'utilisation des usagers, où qu'ils se trouvent en Suisse. La plateforme permet en outre un paiement facilité et digital, sans ticket physique. Le paiement se fait actuellement avec trois partenaires - Parkingpay, Sepp et e24 - et pourra bientôt compter sur deux partenaires supplémentaires. Dans certains cas, il est possible de choisir parmi plusieurs prestataires pour payer la place de parc, et de choisir le meilleur tarif. Actuellement, plus de cent mille places de parc payantes disponibles en surface et dans des P+R à travers toute la Suisse sont répertoriées dans " Park & Pay ". La plateforme se veut évolutive : elle intégrera continuellement de nouvelles communes suisses et l'accès aux parkings souterrains est également planifié.

Prolonger la durée en un clic et ne payer que le temps utilisé

L'application indique la durée maximale autorisée et avertit l'usager lorsque la durée de parcage limitée arrive à échéance, afin qu'il puisse prolonger ou aller récupérer son véhicule sans risquer une contravention. La prolongation, disponible dans certaines villes seulement, peut alors se faire directement par le biais du smartphone si la durée de parcage initiale n'est pas écoulée, sans devoir se déplacer jusqu'à un parcmètre. En outre, si l'utilisateur quitte sa place de parc avant l'échéance, le parking peut être stoppé et l'utilisateur ne paye ainsi que la durée effective.

Trafic, itinéraires, parking et multimodalité dans une seule application

L'application gratuite TCS offre déjà à tous ses utilisateurs un service de navigation intégré et les informations concernant le trafic routier. Bernhard Bieri, directeur de l'Unité Club du TCS, a déclaré : " *Avec l'application TCS, nous voulons faciliter l'accès à différents moyens de transports existants pour les usagers de la route en leur proposant des services de mobilité innovants et utiles au quotidien* ". Avec l'intégration de " Park & Pay ", l'app TCS permet en effet de conduire jusqu'à l'adresse désirée et de trouver des places de parc une fois arrivé sur place. Encourageant la multimodalité, l'application offre également un calcul d'itinéraires pour connaître les horaires des transports publics à proximité. Avec une seule application mobile, il est ainsi possible de voyager partout en Suisse.

Contact:

Laurent Pignot, porte-parole du TCS, 058 827 27 16, 076 553 82 39, laurent.pignot@tcs.ch, www.pressetcs.ch

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100864658 abgerufen werden.